

Département de
Meurthe et Moselle
Arrondissement de
Nancy
Canton de Val de
Lorraine Sud

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU BASSIN DE POMPEY
Siège : Rue des 4 éléments – 54340 POMPEY
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU BUREAU
Par délégation de l'Assemblée délibérante
(Délibération n°3 du 21 mai 2014)

Séance du 03 septembre 2019

Présents :

MME	Odile BEGORRE-MAIRE
M.	Denis BERGEROT
M.	Sébastien DOSE
MME	Jeannine DOUGOUD
M.	Jean-François GRANDBASTIEN
M.	Dominique GRANDIEU
M.	Philippe HALLIER
M.	Jean-Pierre HUET
M.	Denis MACHADO
M.	Jean-Jacques MAXANT
MME	Martine SCHREIBER
M.	Laurent TROGRLIC
M.	Bernard VERGANCE

Excusés :

MME	Martine DROUOT
MME	Renée HENRY
M.	Antony KUHN
M.	Sébastien POINT

N°01 – DA du 03/09/2019

Rapporteur : MME SCHREIBER

Constitution d'un groupement de commandes concernant la rénovation de la rue Jean Moulin à Faulx

Il vous est proposé de constituer un groupement de commandes entre la communauté de communes du Bassin de Pompey, la commune de Faulx et le Syndicat Intercommunal d'assainissement du Val de Mauchère.

La Communauté de Communes du Bassin de Pompey assurerait, en qualité de coordonnateur du groupement, la préparation, la passation et la signature du marché sous la forme d'un MAPA alloti. Chaque membre serait en charge quant à lui du suivi de la bonne exécution des prestations pour la partie qui le concerne.

Un groupement de commandes permet de proposer un unique marché permettant d'avoir une meilleure coordination des travaux. Pour cela, des études préparatoires ont été réalisées.

La forme du marché serait un marché de travaux à procédure adapté scindé en deux lots mono-attributaires (1 seul titulaire) :

- Lot 1 : renouvellement du réseau d'eau potable et mise en place d'un réseau séparatif.
- Lot 2 : rénovation de chaussée

Calendrier prévisionnel :

- Publication : 06 septembre 2019
- Réception des offres : 30 septembre 2019
- Commission d'Appel d'Offres (CAO) : 10 octobre 2019
- Notification aux candidats évincés : 15 octobre 2019
- Notification au titulaire : 15 octobre 2019
- Début des travaux le : 1^{er} novembre 2019

Il vous est demandé d'approuver les termes de la convention, d'autoriser Monsieur le Président à la signer et de procéder à la désignation d'un représentant titulaire et d'un représentant suppléant du Bassin de Pompey admis à siéger à la commission d'appel d'offres.

Je vous laisse le soin d'en délibérer.

Délibération

- Vu le rapport soumis à son examen

Le Bureau Communautaire, après en avoir délibéré,

APPROUVE le projet de convention constitutive du groupement de commande concernant la rénovation de la rue Jean Moulin à Faulx.

AUTORISE le Président à signer la convention.

DESIGNE M. Denis MACHADO, membre titulaire au sein de la Commission d'Appel d'Offres (CAO) du groupement de commandes.

DESIGNE M. Jean-Pierre HUET, suppléant du membre titulaire, au sein de la Commission d'Appel d'Offres (CAO) du groupement de commandes.

VOTE A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré en séance
le dit jour

Ont signé au registre tous
les membres présents

Pour copie conforme,

Le Président



Laurent TROGRIC